



Réponse d'Énergie Renouvelable Onimiki à [REDACTED] suite à une demande d'information reçue le 26 avril 2024 à propos des rencontres publiques d'information tenues en mars 2024. La demandeuse a adressé une série de questions pour favoriser sa compréhension du projet.

MISE EN CONTEXTE

Ces présentations publiques tenues en mars dernier visaient à présenter une version bonifiée du projet par rapport à celui qui avait été préalablement présenté en 2022 et ce, en amont du dépôt de l'avis de projet. Par souci de transparence, il était important de prendre le temps de retourner rencontrer la population et les organisations dans le cadre de rencontres publiques et ciblées pour leur présenter l'évolution du projet par rapport à ce qu'ils avaient eu comme information en 2022. Énergie Renouvelable Onimiki tient à informer les gens tôt dans le processus même si plusieurs informations sont encore préliminaires à cette étape-ci.

Le promoteur est tout à fait conscients que la population et les organisations doivent disposer des informations nécessaires pour porter un jugement éclairé sur la faisabilité d'un projet étant donné l'implication de partenaires publics. Certaines informations sont préliminaires ou manquantes à cette étape-ci. D'autres rencontres sont prévues dans le processus.

Énergie Renouvelable Onimiki fournira toutes les réponses au fur et à mesure que les différentes étapes de développement du projet seront franchies. La transparence est au cœur de la vision de développement de l'énergie communautaire.

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

- ***Est-il possible de connaître les aires d'études et les plans d'études qui ont été utilisés pour les inventaires environnementaux réalisés en 2023?***

Des inventaires environnementaux ont été faits en 2022 et 2023 sur plusieurs thèmes. Les experts des différentes espèces ont recours à des méthodes reconnues pour obtenir le meilleur portrait possible de la situation.

Dans tous les cas, ces inventaires s'appuient sur une revue documentaire de plusieurs sources d'information (ex. : ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs; ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs,



Registre foncier du Québec, etc.) À cela s'ajoutent des visites sur le terrain pour compléter les données.

Plus d'informations seront disponibles dans l'avis de projet.

- ***Est-il possible de connaître les aires d'études et les plans d'études qui seront utilisés pour les inventaires environnementaux planifiés en 2024?***

Le projet bonifié prévoit maintenant l'aménagement de la centrale Onimiki Nord, dans le secteur où se trouvent les lacs Thiriot et Nadeau de même que des ruisseaux sans nom. Les inventaires de 2024 se concentreront donc sur ces secteurs pour compléter les données recueillies précédemment.

- ***Est-il possible de connaître le nom de (des) firme(s) ayant réalisé(s) les inventaires 2023 et qui vont réaliser ceux de 2024***

Énergie Renouvelable Onimiki collabore avec Cima+ qui a réalisé les inventaires en 2022 et 2023 et qui réaliseront ceux en 2024.

NIVEAU D'AVANCEMENT DU PROJET

- ***Est-il possible d'avoir l'échéancier détaillé du projet incluant les principales étapes des études, de l'ingénierie (pré-faisabilité et faisabilité) et des autorisations environnementales?***

Le projet d'Énergie Renouvelable Onimiki est divisé en quatre étapes : faisabilité, préconstruction, construction et opération.

Actuellement, l'étape de la faisabilité, qui comprend la tenue des préconsultations, l'amorce des démarches pour obtenir les autorisations et le dépôt de l'avis de projet, est toujours en cours.

La phase de préconstruction s'échelonne de l'automne 2024 jusqu'au début de la construction envisagée à l'été 2026. Cette phase prévoit notamment l'ingénierie définitive, la démarche d'information et de consultation, le processus d'autorisation gouvernemental et le lancement d'appels d'offres.

La construction devrait s'amorcer à l'été 2026 et s'échelonner jusqu'à la fin de l'année 2028.

- ***Sera-t-il possible d'avoir accès aux rapports de pré-faisabilité et de faisabilité lorsqu'il seront disponibles?***

Un premier rapport de faisabilité a été amorcé en 2022. Ce rapport n'a pas été produit et ne le sera pas en raison de la modification du concept. La définition du concept d'aménagement sera



présentée dans l'étude d'impact. Des communications favorisant une meilleure compréhension de notre projet seront transmises régulièrement.

- ***Selon la présentation de la rencontre à Témiscaming, l'avis de projet devrait être soumis très prochainement au MELCCFP. Quelle est la date visée?***

Il faut rappeler qu'un premier avis de projet avait été soumis en mai 2023 et concernait la version précédente du projet. Comme le projet a été significativement revu, un nouvel avis de projet doit être déposé. La conception de ce nouvel avis de projet tire à sa fin. Il sera déposé au cours des prochaines semaines. La population et les organisations seront informés lorsque ce sera fait.

- ***Selon le site web, PEK fait de la gestion de projet mais n'est pas une firme de génie-conseil. Quelle entreprise est responsable de l'ingénierie?***

La firme Cima+ est mandatée pour réaliser l'ingénierie conceptuelle. Par la suite, un appel d'offres sera lancé pour le mandat d'ingénierie détaillée.

ÉVALUATION DES COÛTS

- ***Est-il possible d'avoir les détails de l'évaluation actuelle des coûts et revenus?***

L'évaluation des coûts préliminaires est de 475 M\$. À l'heure actuelle, il s'agit d'une estimation basée sur un coût par mégawatt pour des projets hydroélectriques réalisés au Canada au cours des dernières années.

Les administrateurs d'Énergie Renouvelable Onimiki sont tout à fait conscients de l'importance de cet aspect pour les citoyens et les partenaires publics. Des évaluations plus détaillées seront réalisées et présentées dans l'étude d'impact.

Pour les revenus, cela dépendra d'une part de l'estimation du productible et d'autre part du contrat qui sera négocié avec Hydro-Québec. L'estimation du productible sera plus claire lorsque les étapes de conception subséquentes auront été franchies.

D'autre part, Hydro-Québec a récemment développé un cadre commercial pour les projets portés par des communautés autochtones qui établit certaines balises. Cela permet à Énergie Renouvelable Onimiki de s'engager avec confiance dans le développement du projet. La négociation s'effectuera de gré à gré et non par processus d'appel de propositions. Énergie Renouvelable Onimiki s'assurera de conclure un contrat qui sera profitable pour ses partenaires.



- ***Lorsque vous dites que la rentabilité sera atteinte la première année, est-ce que ça considère la dette pour la construction (immobilisation) ou uniquement des revenus et dépenses d'opération?***

Le remboursement de la dette est pris en compte dans cette affirmation.

- ***Il est indiqué que l'évaluation des coûts de construction se base sur des projets similaires. Je ne connais pas de projets hydro-électriques avec des galeries d'amenée d'eau aussi longue. Est-il possible de fournir le nom des projets qui ont servi pour votre évaluation des coûts?***

Actuellement, il s'agit d'une estimation sommaire basée sur une moyenne du coût par mégawatt des projets hydroélectriques réalisés au cours des dernières années. Le chiffre se précisera lors de l'étape de préconstruction qui comprend notamment l'ingénierie conceptuelle. Tous les projets présentent des particularités et l'aspect de la longueur des ouvrages d'amenée ne permet pas à lui seul de juger de la qualité d'un projet. La puissance disponible, la capacité de production en période hivernale et la chute aménagée amènent à aborder la possibilité de développement avec confiance.

EXCAVATION ET ÉTUDES GÉOTECHNIQUES

- ***Est-ce que des sondages géotechniques permettant de valider la compétence de la roche à 50m de profondeur ont déjà été réalisés ou sont prévus? On sait que ce type de sondages ne sont pas sans impacts, car ils nécessitent d'amener la machinerie nécessaire sur place pour faire les forages (chemin d'accès, plateforme de forage...) et ce sur tout le parcours des galeries. Avez-vous des détails sur les méthodes utilisées?***

Le mandat accordé pour l'ingénierie conceptuelle prévoit la définition des campagnes géologiques et géotechniques qui seront nécessaires pour appuyer la conception. Ces travaux seront réalisés en partie en 2024, et de manière plus importante en 2025, une fois défini l'emplacement des ouvrages. Les travaux incluront une cartographie du roc, des lignes sismiques, des forages, du carottage et des essais.

- ***Est-il prévu de réaliser des caractérisations géochimiques sur le roc lors des sondages afin de confirmer qu'il n'y aura pas de risques environnementaux associés à l'entreposage de la roche (risque de lixiviation de métaux ou de radiation ou de génération d'acide)?***

La disposition des matériaux et les mesures particulières à considérer feront partie des éléments conceptuels qui seront présentés dans l'étude d'impact.



- *L'excavation des galeries va générer des volumes considérables de roches qu'il faudra entreposer. Par exemple, dans le cas de la centrale nord, j'ai calculé qu'il faudrait entreposer près de 200 000 m³ (2,8km x 7m x 7m x 30% de foisonnement) de roche, ce qui représente une superficie de près de 2 ha si on considère une hauteur de 10 m. C'est vraiment une grosse pile... Il n'y a aucune information sur la localisation des empilements de roches, ni comment elles seront intégrées au paysage, ni comment elles seront végétalisées.*

Effectivement, le projet nécessiterait l'excavation d'importantes quantités de roc et le plan de disposition des matériaux sera présenté dans l'étude d'impact.

CAPACITÉ DE DÉVELOPPEMENT PEK

- *En regardant les projets présentés sur le site web de PEK Développement, on voit que le plus gros projet géré à date était un projet de 75M\$ et les projets semblaient de type conventionnel c'est-à-dire des barrages avec ou sans conduite d'amenée. Sur ces deux points, le projet Onimiki est sensiblement différent avec un budget (à date) de 475M\$ et un total de 4,4km de galeries d'amenée. Serait-il pertinent de fractionner le projet en deux en débutant avec Onimiki Sud qui servirait de démonstration/préparation pour Onimiki Nord?*

L'envergure des travaux n'a pas d'incidence sur la nature ou le niveau de difficulté des services offerts par Développement PEK. Il n'est pas prévu de scinder le projet en deux puisqu'il doit être évalué dans son ensemble.

Énergie Renouvelable Onimiki est accompagné par plusieurs firmes pour obtenir les services requis, que ce soit pour la gestion de projet, l'ingénierie, les études environnementales, les équipementiers, les entrepreneurs, etc., pour mener à bien le projet dans les délais et le budget prévus.